



Joseph A. Soltész
Volume 2, numéro 2, 1997

Alléger le contenu du cours 101

← Précédent Suivant →

Idées reçues

Dans le présent article, Joseph Soltész propose de revoir le contenu du cours FRA 101 afin de l'alléger. Il souligne le fait que, particulièrement pour les élèves admis au collégial mais qui ont des difficultés en français, le programme est trop ambitieux : on leur en demande trop, trop vite.

Prologue : « Cheminement par compétence ! Intégration des acquis ! Pédagogie critériée ! etc. », qu'ils nous gazouillaient au cours de journées pédagogiques où nos administrateurs étaient convaincus de la portée « copernicienne » (authentique !) de leur réforme...

Avant-propos : « En dépit du fait que les élèves n'aient pas été préparés à affronter la réforme, lancez-vous ! » Dans nombre de collèges, les enseignants et enseignantes s'y sont donnés cœur et âme, avec dévouement, compétence, souvent même avec zèle. On ne peut leur mettre sur le dos les 50 p. 100 d'échecs (*premier acte*) du premier cours 101 !

Deuxième acte : « Les élèves ayant réussi le cours 101 arrivent dans le deuxième ensemble avec des compétences faciles à réexploiter. » Las ! si c'est partiellement vrai pour des élèves ayant un cheminement normal, **tout semble toujours à refaire avec les élèves admis au collégial avec des difficultés en français, ceux et celles qui ont dû suivre les cours de mise à niveau ou qui ont connu un échec en cours de route.**

Troisième acte : dans l'état actuel des choses, nos plans de cours débordent avec les exigences disparates des nouveaux curriculums. Si la compétence ultime reste l'analyse littéraire, l'essentiel de ce qui est enseigné en classe est ce qui y mène : le décodage de textes littéraires, un outillage d'analyse textuelle, des connaissances littéraires et culturelles.

Le dénouement de la comédie, inachevée, est prévisible : alignement du collégial sur le décrochage scolaire (*quatrième acte*) et, quand le succès en français sanctionnera l'obtention du diplôme, échec terminal des élèves, surtout ceux et celles du secteur technique.

Rideau. Avant qu'elle ne soit jouée jusqu'au bout, il est encore possible de réagir. De revoir le plan de la pièce. De réviser la scénographie.

Il y a trop de choses (contenus et compétences) à voir dans le cours 101, trop de choses que les élèves n'ont pas le temps d'assimiler. Il faut à tout prix alléger le contenu du premier cours !

Il faut, de toute urgence, scinder le cours 101 en deux pour faire en sorte qu'au cours de la première année, les élèves voient systématiquement :

Cours préalable

Décodage de texte littéraire	Analyse d'une question d'examen	Équipement d'un outillage d'analyse textuelle
------------------------------	---------------------------------	---

Cours 101

Équipement d'un outillage d'analyse textuelle	Connaissances littéraires et culturelles	Compétences linguistiques	Techniques d'analyse littéraire
---	--	---------------------------	---------------------------------

Comme on peut le constater, l'essentiel de la réforme de la réforme que je propose consiste à ne traiter, durant le premier cours, que du texte littéraire et de ses particularités, pour n'aborder dans le second que ce qui est propre à l'histoire littéraire (les courants) et à l'analyse proprement dite.

Quant aux techniques visant à équiper l'élève d'un outillage de connaissances en vue de l'analyse textuelle, elles constitueraient, en quelque sorte, l'élément charnière. Durant le premier trimestre, on ne verrait que les techniques plus faciles ou celles que les élèves connaissent déjà plus ou moins. Essentiellement, il s'agirait de leur faire assimiler le mécanisme de l'image - qui est à la base de toute littérature - et des principales figures de style qu'elle revêt (essentiellement, la métaphore). En deuxième année, selon une gradation qui me semble facile à doser, on verrait de nouvelles notions, plus accessoires, plus difficiles.

Cela, bien sûr, implique une révision de la structuration des cours obligatoires de français. L'une des solutions serait de généraliser la dispense accordée à trois ou quatre collèges de commencer ces cours par la fin, c'est-à-dire, par les cours propres. Bien sûr, il faudrait alors en modifier le contenu, comme je l'ai suggéré ci-dessus.

C'est à cette condition, et à cette condition seulement qu'on a quelque chance de remédier aux maux générés par un cours 101 trop lourd.

Joseph Soltész,
Cégep de Drummondville
(819) 478-4671, poste 261.



UN TEXTE DE



Joseph A. Soltész

Cégep de Drummondville



La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial

S'abonner à l'infolettre

Site de l'Amélioration du français

À propos

Contactez-nous

Droits d'utilisation

Générique

L'épreuve uniforme de français: un défi de taille? Un défi pour qui?

- [Qu'est-ce que «Correspondance»?](#)
- [Une entrevue avec Jean-Denis Moffet: responsable de l'élaboration et de la validation de l'épreuve uniforme de français](#)
- [L'épreuve uniforme de français: quelques faits](#)
- [Comment amener les élèves à relever le défi de l'épreuve, en le trouvant stimulant?](#)
- [Alléger le contenu du cours 101](#)
- [Réintégrer le cours Éléments de linguistique](#)
- [Écrire sans faute en français... «c'est pas évident!»](#)
- [Vrai ou faux? à propos de l'épreuve uniforme de français](#)

- Le «Répertoire des ressources»
- Rééditions
- Jeu mathématique